
Parents en cohabitat. Vers une parentalité élargie ?

Chloé Salembier et Gérald Ledent

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/21095>
DOI : 10.4000/echogeo.21095
ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Chloé Salembier et Gérald Ledent, « Parents en cohabitat. Vers une parentalité élargie ? », *EchoGéo* [En ligne], 55 | 2021, mis en ligne le 30 mars 2021, consulté le 12 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/21095> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.21095>

Ce document a été généré automatiquement le 12 mai 2021.

EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND)

Parents en cohabitat. Vers une parentalité élargie ?

Chloé Salembier et Gérald Ledent

Les auteur·e·s tiennent à remercier Marie Caraj pour son travail de traduction, Élodie Ville pour le support à la cartographie, ainsi que tou·t·e·s les habitant·e·s du projet Casa Nova et L'Échappée à Bruxelles.

Introduction : Parentalité et cohabitat

- 1 Le cohabitat semble produire un rapport neuf à la parentalité. D'une part, la prise en charge des enfants peut y être organisée collectivement grâce à un système de « co-veillance » (Rosenberg, 1980) des habitant·e·s, parents ou non. D'autre part, le cohabitat offre une série d'espaces et de services communs, gérés par le groupe de cohabitant·e·s qui leur permettent des gains de temps et d'argent. Ces observations mènent à s'interroger sur la capacité des propositions socio-spatiales du cohabitat à transformer les rapports de parenté en s'adaptant aux mutations sociétales qui demandent aux parents de tenir trois rôles parfois inconciliables : reproductif, productif et social ou communautaire.

Le défi contemporain de la conciliation pour les parents

- 2 Depuis les années 1970, un double phénomène impacte les formes de parenté et les organisations familiales en Occident. D'une part, l'émancipation des femmes via leur engagement croissant dans les sphères professionnelles, l'accès à la contraception et à la procréation médicalement assistée, ou encore la liberté d'union et de séparation des couples ont transformé la parenté. La famille « conjugale » (Durkheim, 1921) n'est plus l'unique modèle sur lequel repose la société¹ et de nouvelles configurations émergent, organisant différemment la charge parentale (famille recomposée, mono-parentale ou homo-parentale). D'autre part, l'essoufflement de l'État Providence et de ses piliers de

protection sociale et de services publics, ainsi que l'affaiblissement de la solidarité des familles élargies, accroissent la charge parentale dans le soin aux enfants.

- 3 Cette charge parentale s'inscrit dans un des trois rôles que chaque individu joue simultanément dans la société selon les théories féministes : reproductif, productif et social ou communautaire. Le premier rôle est celui de la reproduction, « les responsabilités de procréation et d'éducation » (Moser, 1989). Il comprend le travail nécessaire pour assurer l'entretien et la reproduction biologiques (donner naissance et élever des enfants), la reproduction sociale (soins et entretien de la main-d'œuvre) et les soins aux personnes âgées. Ce travail a lieu dans la sphère domestique et englobe les activités suivantes : préparation des repas, lavage de la vaisselle et du linge, nettoyage, soin d'hygiène, achats, organisation de la famille, garde des enfants et gestion du foyer. S'ajoutent à ces tâches pratiques et physiques, les charges émotionnelles liées à la survie du ménage. Le deuxième rôle est lié au travail productif. Il comprend le travail effectué contre rémunération en nature ou en espèces. Il s'effectue majoritairement en dehors de la sphère domestique, sauf pour certaines professions spécifiques telles que l'artisanat ou l'accueil à domicile de jeunes enfants. Le troisième est le rôle social de la « gestion de la communauté ». Il comprend des activités assurant la cohésion sociale. Ce rôle est assumé par les individus ou les groupes lorsqu'ils s'expriment en tant que citoyen·ne·s. Il englobe la participation à des comités de quartier, à des activités de loisirs, scolaires, syndicales, associatives ou politiques. À l'inverse des théories classiques qui considèrent que seules les activités directement liées au marché ont une valeur, cette triple division envisage les rôles reproductifs et sociaux comme du travail à part entière, même s'ils sont non rémunérés et souvent imperceptibles. Par conséquent, le logement peut également être considéré comme un espace de travail.
- 4 Ces trois rôles et leurs temporalités peuvent être préjudiciables l'un à l'autre. Ainsi, leur coexistence, ou « conciliation » (Delphy, 2001) est un jeu d'équilibriste « dans la dialectique de la production et de la reproduction » (Horelli & Vepsä, 1994). Cette conciliation est généralement plus difficile à négocier pour les plus vulnérables, et les femmes en particulier. En effet, plusieurs études montrent des écarts récurrents dans les répartitions du travail reproductif entre hommes et femmes (Benería et Sen, 1982 ; Bowlby, Gregory et McKie, 1997 ; Federici, 1975 ; Hayden, 1981 ; Mencarini et Sironi, 2012 ; Pugh, 1990). Cette inégalité en matière de conciliation est largement « fondée sur les 'rôles de genre' et non sur les capacités et les aptitudes de chacune » (Herla, 2018). Par ailleurs, la conciliation joue un rôle fondamental dans les questions de parentalité, notamment avec l'arrivée du premier enfant (Cicchelli, 2001). Lors de cette étape, les mères ont tendance à davantage s'investir dans la parentalité en abandonnant, tout ou en partie, leurs activités professionnelles ou en augmentant leurs heures quotidiennes de travail pour jongler entre les différents rôles (Lapeyre et Le Feuvre, 2004). Être parent relève donc d'un travail, invisible et gratuit, souvent réparti inégalement entre les pères et les mères (Seery, 2014). La difficile conciliation augmente la « charge mentale » que Monique Haicault définit comme l'empiètement des rôles reproductifs sur les rôles productifs. Cette gestion se caractérise par une « tension constante pour ajuster des temporalités et des espaces différents, mais non autonomes, qui interfèrent de manière multiplicative » (Haicault, 1984).

Le cohabitat pour soulager du travail reproductif

- 5 Au cours de l'histoire, des formes alternatives de (co)habitat ont été imaginées pour faciliter la conciliation entre les différents rôles et diminuer le travail reproductif pour que chacune puisse d'avantage s'émanciper au niveau professionnel ou communautaire. Plusieurs stratégies y sont élaborées : l'externalisation, la mutualisation, la valorisation et la répartition des tâches domestiques. Toutes proposent des formes alternatives de parentalité.
- 6 L'externalisation des tâches ménagères des parents est l'un des moteurs du cohabitat dans ses premières expériences (Vestbro et Horelli, 2012). Alors que les architectes modernistes travaillent sur l'ergonomie, l'efficacité des appareils électroménagers et la réduction des déplacements à l'intérieur du logement, les premiers modèles de cohabitat, basés sur le féminisme matérialiste, tentent de réduire totalement les tâches ménagères des femmes. Cela crée des modèles de logements sans cuisine alimentés par une cuisine centrale (par exemple *Kollektivhus* de Markelius en 1936 à Stockholm). L'idée est de diminuer la charge des tâches ménagères en les externalisant. Ces réponses sont d'ordre « pratique », dans le sens où elles répondent à un besoin immédiat des femmes d'allègement des charges domestiques, sans toutefois modifier les rôles genrés du travail reproductif. L'externalisation des tâches domestiques est régulièrement dénoncée (Logoz, 2018) car elle creuse les inégalités entre les parents ayant les moyens de se payer des services externes et celles/ceux effectuant ce travail qui sont généralement plus pauvres et racisées².
- 7 D'autres projets de cohabitat mélangent la mutualisation et la valorisation des tâches domestiques. Dans les années 1970, le modèle BIG – Bo i Gemenskap, vivre en communauté – « rejette l'idée de séparer le travail productif et reproductif ou de minimiser le travail domestique » (Vestbro et Horelli, 2012). Spatialement, le projet de mutualisation se traduit par une diminution des espaces privés (d'environ 10 %) et par un développement d'équipements collectifs, sans augmenter le coût total du logement. Entre les sphères privée et publique, ces espaces collectifs deviennent des leviers pour une meilleure conciliation des différents rôles des parents. En mutualisant le travail domestique, le groupe le visible et le rend moins pénible que lorsqu'il est réalisé de façon solitaire dans le logement. De nouvelles formes de logements sont imaginées pour « rompre l'isolement de la famille nucléaire, des personnes isolées et des enfants » et certains projets affirment que « chaque enfant devrait avoir 100 parents » (Horelli et Vepsä, 1994). Le projet de la Borda à Barcelone (*Cooperativa d'arquitectes Lacol*, 2018) repose sur ce principe de mutualisation et de valorisation des soins aux enfants. Il rassemble 28 logements organisés autour d'un patio et d'une série d'espaces communs. Les habitant·es ont choisi de mettre l'accent sur la mutualisation des tâches en plaçant une cuisine commune au centre du projet. Les parents peuvent ainsi se relayer pour préparer des repas à tour de rôle, ce qui décharge en partie les familles. Dans un même ordre d'idées, la disposition des machines à laver sur les paliers communs permet, elle aussi, de combiner et de partager plusieurs tâches reproductives.
- 8 Enfin, la répartition équitable des tâches liées au travail reproductif entre les pères et les mères relève d'une stratégie à plus long terme qui dépasse le simple cadre du cohabitat. Ces stratégies font partie des revendications exprimées par des associations qui militent pour une parentalité plus équitable (cf. « Parents et féministes »). La concrétisation de cette ambition se réaliserait notamment grâce à la mise en place de

politiques publiques telles que l'implication des pères dès la grossesse, l'allongement du congé de paternité, l'égalité salariale, l'éducation et la formation à la prise en compte du genre dès la petite enfance.

La notion de « cohabitat » renvoie en Europe et en Amérique du Nord à des projets de logements collectifs réalisés en auto-promotion, auto-financement et auto-gestion par des communautés habitantes rassemblées autour de valeurs partagées. La gouvernance de ces projets s'organise généralement en démocratie participative où la communication non violente joue un rôle clé. Ce phénomène s'inscrit dans une tendance générale de décentralisation des missions de l'État-providence et de remise en question de modes de vie conventionnels. En Région bruxelloise, les projets de cohabitat correspondent à la définition pré-citée. Leur développement reste assez limité (une vingtaine sur l'ensemble du territoire depuis 1999), mais les projets sont largement documentés dans la recherche en architecture et sciences humaines, ainsi que dans les médias. Cet enthousiasme tient sans doute aux potentielles préfigurations de ces projets et à leur capacité à offrir de nouvelles modalités de vivre ensemble en milieu urbain.

Méthodologie et terrains d'études

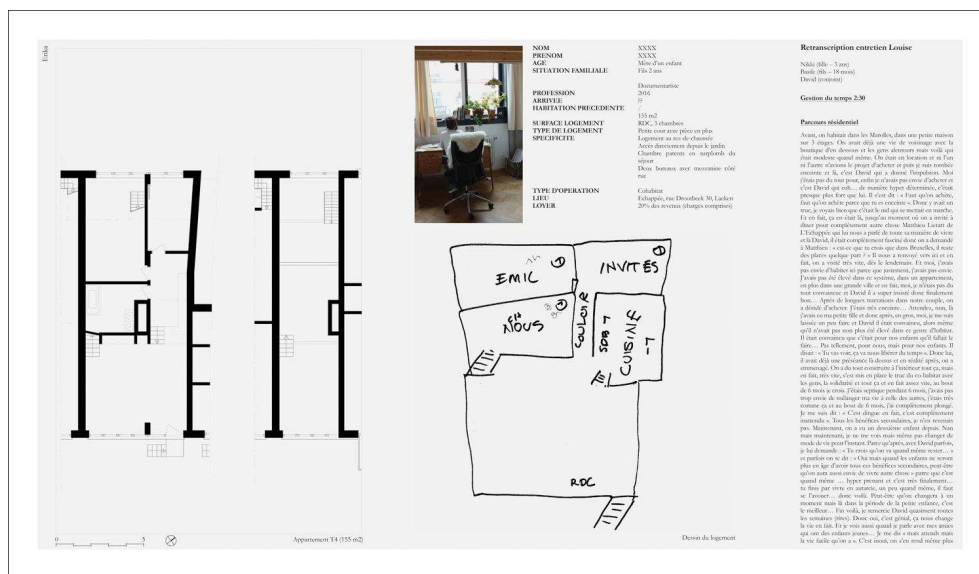
- 9 Afin d'évaluer l'impact du cohabitat sur les formes contemporaines de parentalité, une enquête de terrain a été menée en Région bruxelloise au sein de deux projets. Les tâches reproductives quotidiennes liées à la parentalité y ont été étudiées pour comprendre dans quelle mesure elles sont externalisées, mutualisées et valorisées, ou non, ainsi que l'impact de ces modalités sur les familles qui vivent en cohabitat.

Recherche interdisciplinaire

- 10 La problématique influençant à la fois les composantes sociales et spatiales du logement, une recherche interdisciplinaire a été mise en place, menée par des chercheur.e.s en architecture et en sciences humaines.
- 11 La méthodologie d'analyse est double. D'un point de vue architectural, les projets de logements collaboratifs sont étudiés au moyen d'une analyse typologique et morphologique. À cette fin, tous les projets sont redessinés avec les mêmes codes graphiques afin de les comparer en termes de proportion des espaces, hiérarchie, relations spatiales, etc. Ce type de documents permet notamment de se défaire des codes propres à chaque architecte. En plus de cette analyse typo-morphologique, des entretiens sont menés avec les architectes et les urbanistes des projets afin d'en comprendre la conception. D'un point de vue social, les projets ont fait l'objet de plusieurs visites approfondies. Ces visites ont permis aux chercheur.e.s de réaliser des observations de terrain ainsi que des entretiens avec les habitant.e.s³ suivant une approche compréhensive (Kaufmann, 2011). A ce stade, treize entretiens approfondis ont été réalisés avec les habitant.e.s des deux projets. Ces entretiens d'environ une heure et demie se déroulent dans les logements ou dans les espaces collectifs selon un guide d'entretien semi-directif. Les entretiens sont menés avec les parents, mais organisés séparément (homme-femme) et, dans la mesure du possible, en non-mixité⁴. Ce choix est lié au souhait que le récit de l'une des parents ne prévale pas et que

chacune puisse exprimer son expérience de manière autonome, dans un climat de confiance mutuelle et sans jugement. Le guide est divisé en cinq sections axées sur les rôles reproductifs : la gestion du temps à long et à court terme, la gestion de l'espace dans les sphères domestique, collective et publique. Au cours de chaque entretien, les personnes interrogées sont invitées à dessiner leur logement et à évaluer l'organisation des activités liées à la parentalité dans les différents espaces qu'ils soient privés ou collectifs. La méthode « budget-temps » (Kaufmann, 2005) a été mise en place pour rendre compte des activités de chacune pour chaque jour de la semaine et les répartitions entre les différents rôles productifs, reproductifs et social/communautaire. Finalement, les résultats de la recherche sont rassemblés dans un catalogue combinant analyse spatiale et sociale (illustration 1).

Illustration 1 - Échantillon du catalogue

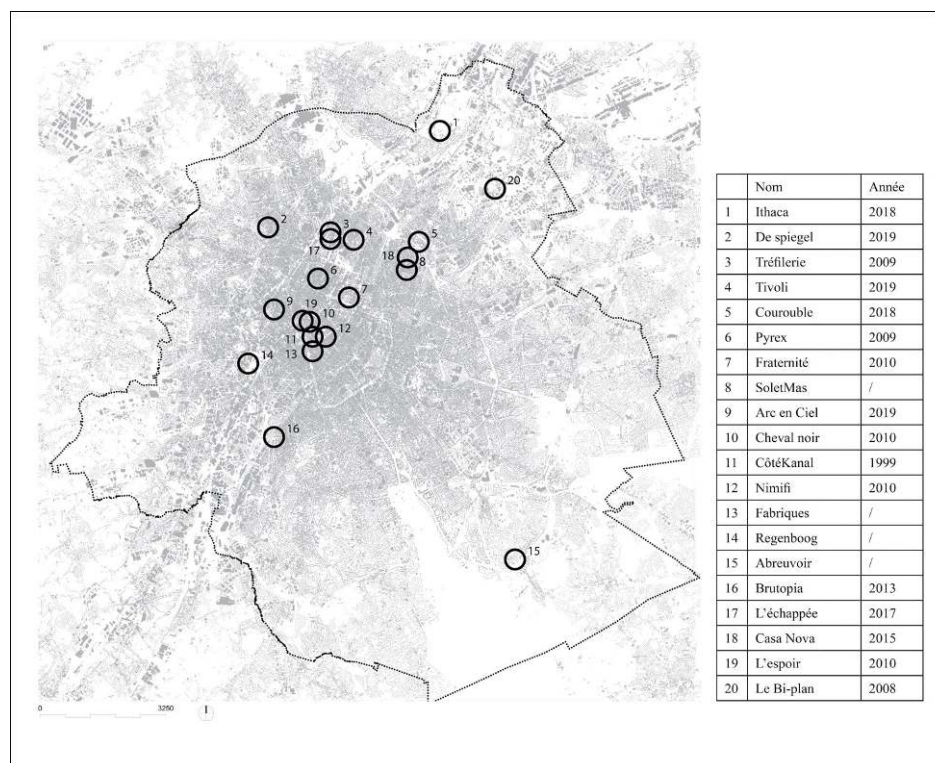


C. Salembier et G. Ledent, 2019.

Deux cohabitats bruxellois : Casa Nova et l'Échappée

- 12 Le cohabitat est une tendance assez récente en Région bruxelloise et son impact reste limité en termes de nombre (Lenel, Demonty et Schaut, 2020). Cependant, le phénomène est largement relayé dans les médias et parmi les chercheurs travaillant sur l'échelle du logement.
- 13 Dans un premier temps, une revue de littérature des projets de logement groupé a été réalisée sur l'ensemble du territoire, générant une cartographie spécifique et organisant des données générales. Selon le recensement élaboré par Habitat et Participation⁵ et Samenhuizen⁶, il y a environ 20 projets de cohabitat en Région bruxelloise aujourd'hui (illustration 2). Ils vont de quatre à 50 unités et le plus ancien, côtéKaNaL, a été construit en 1999 tandis que plusieurs projets sont actuellement en construction. La Région bruxelloise est un territoire politique peu étendu et presque entièrement bâti. Par conséquent, tous les projets sont situés dans un contexte urbain dense. Dans la plupart des cas, vivre en ville résulte du choix délibéré des habitant·es à la recherche de durabilité, notamment en termes de mobilité active.

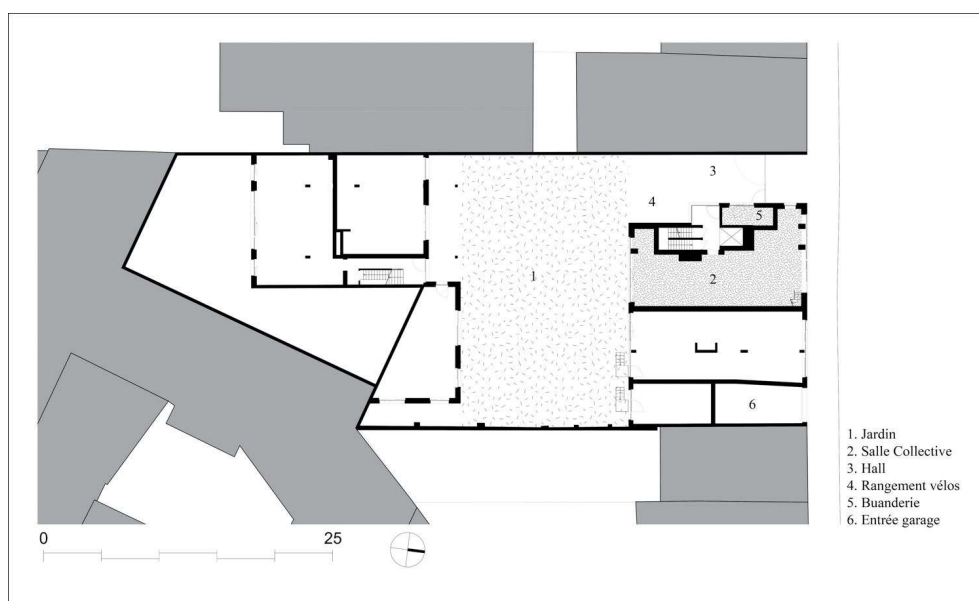
Illustration 2 - Projets de cohabitat en région de Bruxelles-Capitale



C. Salembier et G. Ledent, 2019.

- 14 Sur base de ce relevé quantitatif, deux projets ont été sélectionnés pour approfondir la recherche de manière qualitative. Ils ont été choisis en fonction de leur relation variable à l'espace collectif le plus emblématique de la recherche d'une parentalité alternative : le jardin partagé.
- 15 L'Échappée, conçu par Stekke + Fraas, a été bâti à Laeken en 2017. Il s'organise autour d'un jardin central sur lequel 18 logements ont une vue directe. Parfois, cette relation est très immédiate, comme c'est le cas pour les unités du rez-de-chaussée dont les entrées et les fenêtres principales donnent immédiatement sur le jardin. Le projet présente une série d'espaces partagés : une salle commune, une buanderie, un garage à vélos, un atelier et bientôt un jardin potager sur l'un des toits plats (illustration 3).

Illustration 3 - L'Échappée, rez-de-chaussée - espaces communs



C. Salembier et G. Ledent, 2019.

- 16 Casa Nova est une construction datant de 2015, conçue par les architectes Accarain-Bouillot. Dans ce projet, le jardin de 200 m² est semi-central, créant une charnière entre quatre logements abrités dans un ancien théâtre et un nouveau bâtiment de dix appartements côté rue. Si le jardin est en relation directe avec les quatre unités-théâtre, c'est moins le cas pour les appartements situés côté rue. Le jardin est pourvu d'un local à vélos et d'un grand passage commun menant à un garage. La salle commune est peu utilisée pour l'instant car elle n'est pas encore terminée (illustration 4).

Illustration 4 - Casa Nova, rez-de-chaussée - espaces communs



C. Salembier et G. Ledent, 2019.

- 17 D'un point de vue sociologique, les personnes qui vivent dans les habitats étudiés sont généralement des personnes instruites de classe moyenne, ce qui confirme les conclusions des études précédentes (Lenel *et al.*, 2020; Vestbro et Horelli, 2012). Cela a une influence significative sur les codes sociaux qui sont partagés par le groupe, en termes de durabilité ou d'égalité de genre par exemple. Les résident·e·s, de leur propre aveu, se situent majoritairement du côté gauche/vert du spectre politique. Ces valeurs partagées par les habitant·e·s ont nécessairement un impact sur les pratiques parentales et sur les idéaux projetés par les ménages. Selon Annette Lareau, les classes moyennes cultivées élèvent leurs enfants selon une logique d'« éducation concertée » qui vise à « développer les talents spécifiques à chaque enfant [...] et qui repose sur l'apprentissage permanent du raisonnement et de la négociation avec les adultes » (Lehman-Frisch, 2011).

Résultats : Choix et quotidien du cohabitat, la parentalité au cœur du projet

- 18 L'analyse des deux cohabitats met en lumière la parentalité comme un moteur majeur du projet. En effet, ce ressort apparaît à deux moments spécifiques : lors de la genèse du projet et dans la gestion quotidienne du cohabitat.

Naissance du projet et arrivée des enfants

- 19 Le processus d'élaboration des cohabitats a été long et fastidieux (7 ans pour Casa Nova et près de 10 ans pour l'Échappée). Le temps consacré à la création du cohabitat est considéré par les parents comme une forme d'« investissement » (Nadine, Cécile) qui sera récupéré par le temps gagné une fois les ménages installés dans le projet. Parfois, dans le cas de l'Échappée par exemple, cet engagement a même été monétisé : chaque membre de la communauté devait apporter jusqu'à 100 heures de travail par an et par logement, enregistrées sur une feuille de temps (illustration 5). Les personnes ne contribuant pas à cette répartition commune du travail devaient payer une somme d'argent (2 % du prix de l'unité pour chaque 100 heures). Ainsi, le montage du projet d'habitat, constitue déjà une manière de mutualiser, d'externaliser (appel à des expert·e·s), de répartir et de valoriser un travail qui, dans les projets d'achat classique, repose uniquement sur le couple parental et, éventuellement, sur la famille élargie.

Illustration 5 - Réunion d'élaboration du projet et feuille-temps



	1) remplissez le nombre d'heures sous votre nom (0.25 / 0.5 / 1 / 1.25 etc)	2) pour la période du 1 sept. 2016 au 31 décembre 2017	3) dans le menu ci-dessus, au dessus des icônes, cliquez sur "COMMENT"	4) dans le rectangle, indiquez la DATE + TACHE. N'oubliez pas de sauvegarder!
61,06	51,25	58	92,95	24,5
Moyenne / adulte				
	4	6	1	1
1709,55	4	2	1,5	3
Total heures	4	3	1	4
	4	2	3,5	1,25
	8	1	2	4
	5	3,5	3,25	9
	1,5	2	0,75	0,75
	0,45	3,5	1,5	1,5
	0,5	2	0,5	
	0,3	4	0,45	
	3	1,5	1,5	
	2	3	0,25	
	2	8	0,5	
	3,5	2	0,75	

Sources : <http://www.echappee.collectifs.net>; Matthieu Liétart.

- 20 À l'Échappée, sur les 18 appartements occupés, 13 ménages ont des enfants (entre 1 et 3), alors qu'ils sont 13 sur 14 pour le projet Casa Nova (entre 1 et 3). Les ménages avec enfants sont donc largement majoritaires. Les entretiens montrent que pour les couples de ces cohabitats, l'arrivée du premier enfant constitue une étape importante dans leur parcours résidentiel. Une partie des habitant·e·s considère l'accession à la propriété comme une étape essentielle de la parentalité. Comme l'exprime une habitante à propos de son compagnon, « il s'est dit : 'Faut qu'on achète parce que tu es enceinte' » (Aline). Son conjoint parle d'un « sentiment d'urgence » lié au fait de « faire son nid » (François) pour accueillir le futur enfant. Pour un autre couple, les visites de maisons en vue d'un achat, freine les aspirations car le projet paraît trop traditionnel et individualiste. « (Il y avait) quelque chose de rebutant dans les maisons individuelles [...] Mais on voulait un jardin. Il y avait un côté qui me freinait, le fait de fermer la porte de sa maison, de se retrouver dans son petit chez soi » (Frédéric). Sa compagne confirme cette envie de trouver des alternatives à un projet d'habitat classique de la famille conjugale, « pour se retrouver aussi dans l'idée que dans notre couple, il puisse y avoir autre chose qu'une vie de famille et un boulot, que le train-train quotidien. L'habitat groupé allait peut-être nous donner l'opportunité de pouvoir faire d'autres choses [...], plus on visitait des maisons, plus notre choix se confirmait » (Sylvie). Pour d'autres encore, le choix du cohabitat est intrinsèquement lié à l'arrivée des enfants : « François était convaincu que c'était pour nos enfants qu'il fallait le faire [...] Pas tellement, pour nous, mais pour nos enfants. Il disait : 'Tu vas voir, ça va nous libérer du temps' » (Nadine). Et enfin, dans certains cas, la maternité a accéléré l'emménagement. Ainsi, avant l'arrivée de leur enfant, Cécile habitait seule dans un appartement et Sébastien à l'Échappée. Lorsque Cécile est tombée enceinte, le couple a décidé d'un commun accord qu'elle rejoindrait le projet de cohabitat car « cela risquait d'être plus chouette pour notre enfant que d'aller s'isoler dans un appartement » (Cécile).

La gestion quotidienne de la parentalité

- 21 Comme évoqué précédemment, la parentalité est ici envisagée comme un travail de type reproductif qui se déploie dans la réalisation de différentes tâches quotidiennes

cycliques. Une attention particulière est donnée à leur possibilité d'être externalisées, mutualisées, valorisées ou réparties en ce qui concerne la « parentalité quotidienne » (Weber, 2013) afin de permettre aux cohabitants de concilier les rôles productif, reproductif et social/communautaire. Pour beaucoup, la parentalité était au centre de la décision de vivre dans un cohabitat. « Nous voulions être en mesure de nous occuper de nos enfants et, grâce à l'habitat groupé, nous avons vraiment trouvé la solution [...] Je ne voulais pas trop de baby-sitting dans notre vie car j'en ai eu assez moi-même [...] si Lucas va chez les voisins, c'est comme s'il est en famille. Donc, sur le plan émotionnel, je suis très libérée de la peur que mes enfants soient seuls avec des gens que je ne connais pas. Ici, je ne ressens jamais cela et c'est pour moi un des meilleurs bienfaits en termes de charge mentale » (Nadine). Dans le cohabitat, cette parentalité s'organise à la fois dans la sphère privée et dans la sphère collective.

- 22 Dans la sphère privée, la charge de travail liée au soin des enfants est généralement qualifiée d'égalitaire. Cependant, à la lecture des tâches elles-mêmes, une nuance se dégage. En effet, s'il y a une répartition égale en ce qui concerne le fait de réveiller ou de coucher les enfants, ainsi que de la mobilité vers l'école ou le jardin d'enfants, c'est moins le cas en ce qui concerne le bain, l'habillement ou la préparation des cartables, des tâches invisibles qui sont le plus souvent effectuées par les femmes. À celles-ci s'ajoute la charge mentale que les femmes avouent assumer plus que les hommes.
- 23 Dans la sphère collective, dès les premiers temps de la grossesse, les (futurs) parents se sentent soutenus par leurs voisins à travers des conseils, services, ou du soutien ponctuel. Lorsque des accidents surviennent, c'est également le cas : « Un jour, une voisine a fait une fausse couche et il se fait qu'on était plusieurs à être là et la femme a vraiment apprécié de ne pas être toute seule chez elle, d'être avec d'autres femmes » (Sylvie). Dans les premiers moments de la maternité aussi, certaines apprécient la présence des voisines pendant la journée : « Quand je suis arrivée ici, je ne connaissais personne et j'ai accouché juste après. Quand j'ai accouché, j'étais très accompagnée, car j'étais souvent à la maison et une autre voisine avait accouché aussi. On allaitait ensemble dans le jardin. J'étais très soutenue par rapport à d'autres mamans qui sont seules pendant le congé de maternité » (Cécile).
- 24 Au quotidien, plusieurs aspects de l'éducation des enfants sont mutualisés comme la mobilité école-domicile. Certains parents partagent les trajets pour déposer et récupérer les enfants à l'école, soit de façon établie, soit de façon exceptionnelle, selon les cas et l'autonomie des enfants. Lors des entretiens, les parents expriment leur quiétude de pouvoir aller chercher leurs enfants plus tôt à l'école que s'ils/elles habitaient dans un logement individuel. Au retour de l'école, les enfants jouent dans le jardin collectif et les adultes se relaient pour les surveiller. Pendant ce temps, les parents libres retournent travailler au sein de leur sphère privée, soit pour effectuer des tâches domestiques, soit pour des tâches productives lorsqu'ils/elles ont la possibilité de télé-travailler (ce qui est le cas ici pour la majorité des parents). Par mauvais temps, les enfants jouent dans la salle commune (illustration 6) accompagnés d'un ou plusieurs parents qui, le plus souvent, discutent. Il n'est pas rare de voir tous les enfants de la communauté jouer jusque tard dans le jardin ou la salle commune, « ce qui rend difficile de les ramener chez nous » (Frédéric). Pour éviter les conflits pour raccompagner les enfants dans leurs foyers respectifs, certains parents acceptent de prolonger les jeux et « ce n'est pas rare que j'ai quatre enfants à la maison, ils prennent leur bain ensemble » (Sylvie). De plus, dans la diversité des enfants de la communauté,

« il y a des grands et des petits et souvent les grands prennent en charge les petits. Ce qui nous permet de ne pas regarder. Ou alors carrément, ils viennent chez nous. [...] Je les invite facilement. Parce qu'ils s'occupent de nos enfants à la maison » (Aline). Le terme « inviter » est récurrent dans les entretiens. Il indique une limite claire entre l'espace domestique, réservé au ménage, et les espaces communs, partagés par les habitant.es. Au sein de ces derniers, les enfants circulent librement alors que l'espace privé est respecté et fréquenté uniquement lorsqu'il y a une invitation. Cette invitation peut être verbale ou physique, comme dans les nombreux cas de portes laissées ouvertes.

Illustration 6 - Enfants jouant dans la salle commune



Auteur : Matthieu Liétaert, 2018.

- 25 Le soutien de la communauté s'exprime aussi lors des périodes d'absence des parents. Cela peut être dans les moments interstitiels où le parent ne peut rentrer à temps pour s'occuper de ses enfants, « pour faire des transitions, c'est très utile, si je ne suis pas sûre d'arriver à 17h quand Frédéric part pour ses cours, je demande à une voisine de prendre le relais. Le lundi aussi, quand je pars chez la logopède, mon autre fille reste chez la voisine » (Sylvie). De façon plus ponctuelle, les parents comptent sur leurs voisines pour des baby-sittings. Dans ce cas, soit la voisine se déplace, soit le baby-phone transite d'un logement à l'autre. Cet échange permet d'éviter d'externaliser un service en le mutualisant au sein du cohabitat. Lors des vacances scolaires, les deux cohabitats étudiés organisent également un stage pour les enfants. Les adultes se relaient alors à tour de rôle, dans la salle commune et le jardin, pour organiser une activité d'une semaine ouverte à l'ensemble des enfants.
- 26 De manière moins directe, la cuisine dans la sphère collective soulage également les parents. Chaque semaine dans les deux projets, un ménage prépare un repas pour l'ensemble de la communauté (illustration 7), et « donc aussi pour les enfants, c'est vraiment génial parce qu'on n'a pas à faire à manger » (Aline). À l'échelle des ménages,

les parents mutualisent certains repas de leurs enfants : « j'arrive et il y a toujours quelqu'un qui a cuisiné quelque chose donc, pour les enfants, je peux toujours aller piocher chez une voisine. Au moins deux fois par semaine, je vais aller piquer dans sa casserole pour les enfants. Je vais dire : 'Allez, on partage' et je vais le faire la fois d'après [...] On fait souvent manger quatre enfants ensemble. De ce point de vue, la cuisine s'est hyper simplifiée » (Aline). La mutualisation des activités culinaires est renforcée par le partage des appareils de cuisine entre les résident·es (réfrigérateur, barbecue, grill à raclette, sorbetière, etc.), ce qui permet un gain de temps et d'argent pour tout le monde.

Illustration 7 - Déjeuner communautaire au jardin



Source : <http://www.echappee.collectifs.net>.

- 27 Ces moments de mutualisation des soins apportés aux enfants s'organisent via deux canaux différents. De nombreux groupes WhatsApp existent pour gérer les enfants du cohabitat. Pour Casa Nova, la plupart des groupes de discussions collectives sont liés à la co-gestion des enfants : *Middle kids*, *Stage d'été*, *Navette école*, *Fun*, etc. Pour l'Échappée, à ce stade, l'organisation est plutôt liée à des arrangements entre ménages et moins avec l'ensemble de la communauté. Cette différence peut être liée aux différences d'âges des enfants, car de plus grands écarts existent entre les enfants dans ce projet. En termes de gouvernance aussi, les enfants sont présents. Un groupe *ÉchaKids* s'occupe de la question des enfants au sein du cohabitat : activités, apprentissage de la prise de décision collective, bienveillance, citoyenneté, etc. ; et un « conseil des enfants » pour le projet Casa Nova géré par des parents sans enfant. Ce dernier a émergé suite à l'envie des enfants de comprendre pourquoi leurs parents étaient toujours en réunion alors qu'ils/elles n'avaient pas droit à leurs moments collectifs de débats.

Discussion : Effets de la parentalité en cohabitat

- 28 Selon les dires de plusieurs habitant·e·s, une parentalité alternative se met en place dans le cohabitat. Pour beaucoup, la communauté ressemble à une « presque famille » (Aline), une sorte de « maisonnée » (Weber, 2013) où des adultes sans lien juridique ou de sang, partagent des formes de parentalité dans un collectif délimité et connu. La parentalité s'« élargit » (Sylvie) au fil du temps passé ensemble, des espaces partagés et des événements de la vie. Cette « parentalité élargie » où les voisin·e·s deviennent « parents » prend singulièrement place dans les espaces partagés du projet, alors que les espaces privés restent dominés par une parentalité plus classique organisée autour de la famille conjugale. Cette parentalité élargie est protéiforme puisque fonction de chaque habitant et des rapports privilégiés qui s'instaurent entre les cohabitant·e·s. Sa mise en place produit des effets pour les différents membres des familles.

Effets pour les enfants

- 29 L'organisation partagée des tâches reproductives produit plusieurs types d'effets sur les enfants⁷. Un terme souvent utilisé pour exprimer cette question est celui de l'autonomie. « Nos enfants, c'est incroyable ce qu'ils sont autonomes. Ils sont tout petits et ils ont une autonomie incroyable [...] je prends conscience de ce que ça nous a apporté par le regard que me renvoient les gens » (Aline). Certain·e·s parlent aussi d'une « aisance sociale » (François), d'une facilité à interagir avec les autres et d'une forme d'« auto-gestion » (Sylvie, François). Une fratrie d'un nouveau type apparaît aussi avec la possibilité exprimée d'évoluer avec des « frères et sœurs » issu·e·s des autres familles du cohabitat. Les parents voient d'un œil positif les liens profonds que les enfants tissent avec d'autres : « Lucie n'aura pas de sœur, mais elle a la communauté, l'habitat groupé [...]. Elles se connaissent depuis qu'elles sont bébés » (Nadine). Au-delà des enfants, ce sont aussi des rencontres avec d'autres adultes qui sont mises en avant. Les parents expriment la richesse de ces relations partagées : « retrouver Jeanne [sa fille] en train de papoter chez Marine [une voisine plus âgée] dans son canapé, je trouve que c'est super » (Sylvie). Certain·e·s parlent d'un « gain sur l'éducation grâce à une confrontation de points de vue. Les gens ne pensent pas la même chose » et cela rend « l'environnement plus riche » (François). Les enfants découvrent, s'approprient, aménagent des espaces qui leur sont propres, en dehors de la sphère domestique, mais dans un environnement sécurisé par la « co-veillance » (Rosenberg, 1980) des autres parents et de leurs pair·e·s.

Bénéfices tangibles et intangibles pour les parents

- 30 Quant aux effets pour les parents, ils sont multiples et semblent rencontrer les attentes projetées à l'origine du cohabitat. Aux premiers abords, les parents parlent surtout du gain de temps que leur procure le cohabitat. Partager la charge des enfants soulage certain·e·s qui peuvent retourner travailler pendant qu'ils/elles sont assuré·e·s que leurs enfants jouent en sécurité dans les espaces communs. D'autres se libèrent du temps pour réaliser plus sereinement les tâches domestiques : « Pendant ce temps-là, je peux faire une lessive, je peux éventuellement passer un coup de fil [...]. Résultat la maison est souvent rangée. Je me rends compte qu'on ne vit pas dans le bordel [...], c'est

agréable » (Aline). Certaines se plaignent néanmoins du fait que le « temps gagné au quotidien se perd dans les réunions » (François). Les parents doivent donc ménager un équilibre entre ce qu'ils apportent à la communauté et ce qu'elle leur offre quotidiennement.

- 31 Quant au gain d'argent, il est surtout lié au partage, comme par exemple, des vêtements. Les femmes organisent une « chaîne de vêtements » (Aline) qui passent d'un·e enfant à l'autre au fur et à mesure de la croissance. Ces aspects pratiques offrent une qualité de vie aux parents qui n'ont pas l'impression d'être « submergés » (Aline) ou d'être dans « un rythme effréné » (Sylvie) contrairement à ce que ressentent de nombreux parents en charge de jeunes enfants. Les parents expriment la sensation que « tout est moins lourd [...], plus aéré que quand tu habites juste avec ta famille » (Nadine). Les habitant·es ont la sensation que « plein de petites et de grandes choses peuvent être réglées rapidement [...], juste avec un message WhatsApp » (Sylvie), alors que dans un contexte d'habitat unifamilial, celles-ci pèseraient sur les parents, des solidarités familiales élargies ou une externalisation de services payants.
- 32 D'un point de vue relationnel et affectif, les parents évoquent le soutien, les conseils et l'affection qu'ils partagent avec les autres ménages du cohabitat. Nadine se dit très attachée à ses voisins qu'elle croise quotidiennement dans le cohabitat. Affectivement, elle parle de liens à hauteur de ce que nous connaissons habituellement dans une famille conjugale ou élargie : « l'autre jour, j'ai réalisé l'attache que j'ai à ces mêmes [...] Je me suis dit que s'il arrivait quelque chose à l'un d'entre nous, ce serait très dur » (Nadine).
- 33 Enfin, le collectif permet aux parents de se remettre en question, de « questionner ses propres manières d'agir ou de penser » (François). En effet, les valeurs partagées au sein du collectif (qui pour ces deux projets sont la solidarité, l'écologie, la bienveillance, *etc.*) ont des répercussions sur chacune et l'organisation de leurs sphères domestiques. Ces résultats corroborent des études similaires où « le temps passé par chaque ménage dans une communauté donnée tend à augmenter la probabilité d'adaptation aux codes sociaux » (Jarvis, 2011).
- 34 Si les bénéfices de la mutualisation sont avérés, une série de reproches lui sont également faits.
- 35 Tout d'abord, l'esprit de famille dont parlent certaines est également perçu comme un fardeau par moments. Certaines habitant·es expriment le désir de « s'échapper de temps à autre de ce ghetto » (Aline), seules ou en famille pour sortir de l'entre-soi qu'il génère. Ensuite, la parentalité élargie peut provoquer un sentiment d'« envahissement » (Nadine). A Casa Nova, certains ménages ont pâti du fait que la salle commune du projet ait mis cinq ans à être finalisée. Ces dernières se sentaient envahies, chez eux/elles ou dans les espaces communs, par la présence permanente des enfants. Le groupe a donc décidé d'organiser un espace moins accessible aux enfants : « pour l'instant, le jardin est surtout étiqueté 'enfant' et étiqueté 'verre' le soir en été. C'est la grosse question de l'envahissement du jardin par les enfants qui ne permet pas à ceux qui n'ont pas d'enfants, d'avoir de la tranquillité. Mais comme ils n'ont pas d'enfants, ils n'osent pas dire qu'en fait, ça les dérange parce qu'ils ont peur qu'on leur dise, 'oui, tu ne comprends rien parce que tu n'as pas d'enfant'. On va aménager une toiture potagère tout au-dessus. Et qui aura pour objectif de permettre à ceux qui n'ont pas d'enfants ou qui ont envie d'avoir la paix et qui n'ont pas de jardin, d'aller se poser là au-dessus » (Nadine). Au travers des entretiens, un écart émerge

entre les habitant·es qui ont des enfants et les autres. En effet, les enfants occupent intensément les espaces communs des deux projets et sont aussi au centre de certaines modalités de gouvernance de la communauté. Cet état de fait est lié au projet initial des parents qui ont rejoint le cohabitat, en grande partie, pour leurs enfants. Ces limites posent la question de la place des couples sans enfant, des personnes isolées ou plus âgées dans ce type de cohabitat. Elles mettent également en lumière la question de la pérennité du projet une fois que les enfants quitteront le foyer parental.

Conclusion

- 36 Alors que l'urbain est souvent perçu comme l'espace privilégié pour étudier la reconfiguration des dynamiques sociales, cette recherche montre la pertinence d'une étude de la parentalité à l'échelle domestique. Le logement, et le cohabitat pour cette recherche, constitue une clé d'entrée féconde pour comprendre les dynamiques quotidiennes des ménages en termes de temporalité et de spatialité. Le considérer comme un espace de travail lié au soin des personnes met en lumière les stratégies d'investissement financier, temporel, social et spatial en vue de réinterpréter les modèles traditionnels de la famille conjugale et de l'habitat individuel, considérés comme aliénants. Le choix d'organiser un projet parental au sein d'un cohabitat offre la possibilité de mieux concilier les différents rôles productif, reproductif et social/communautaire. Pour y parvenir, plusieurs stratégies sont mises en œuvre : mutualisation, externalisation, répartition et valorisation des tâches domestiques liées aux charges parentales. Dans ce cadre, les espaces communs jouent un rôle central. Ils permettent de « co-veiller » (Rosenberg, 1980) sur les personnes les plus vulnérables du groupe, sans toutefois remettre totalement en cause le modèle de la famille conjugale, la sphère domestique individuelle et la répartition genrée des rôles au sein des couples. Ces stratégies socio-spatiales semblent correspondre aux aspirations de parents souhaitant concilier une carrière professionnelle épanouie (rôle productif) et une sociabilité développée (rôle social/communautaire) avec leur rôle de parent (rôle reproductif). Pour ce faire, une parentalité « élargie », selon les dires des habitant·es eux/elles-mêmes, est mise en place, partageant partiellement l'éducation des enfants avec d'autres adultes ou d'autres enfants. La coprésence des habitant·es, la cogestion du projet depuis ses origines et l'occupation négociée et des espaces partagés intérieurs et extérieurs, apparaissent comme des leviers à la réalisation de cette « parentalité élargie » qui se développe dans les lieux communs du cohabitat.
- 37 Les effets de ce phénomène se perçoivent tant chez les parents que chez les enfants. Pour ces dernier·es, le cohabitat est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de l'autonomie, mais aussi de la critique grâce à la confrontation des différentes valeurs prônées par les adultes qui les entourent. A ce titre, des entretiens avec les enfants de cohabitats permettraient de pousser plus avant ces résultats. Du point de vue des parents, le projet de cohabitat rencontre les ambitions de départ des personnes interrogées, visant, d'une part, à décroiser les relations bilatérales propres aux familles conjugales ayant opté pour l'habitat individuel et, d'autre part, à mieux concilier les trois rôles précités, même si le cohabitat peut s'avérer étouffant par moments. Des effets indirects de ce modèle se marquent aussi au niveau sociétal. En effet, malgré l'implantation réduite des cohabitats en Région bruxelloise, ces propositions alternatives aux modèles traditionnels de l'habitat et de la famille, sont

largement relayées dans les médias, les travaux scientifiques, ainsi que les sphères culturelles.

- 38 Cette recherche fait apparaître une série de stratégies familiales de conciliation qui semblent profitables tant pour les parents que pour les enfants. Des solidarités élargies naissent en complément des filets de protection de l'État Providence ou de la parenté biologique. Aux regards des bénéfices pointés dans les résultats, il est légitime de questionner le potentiel de ces dispositifs pour les ménages plus vulnérables. Ainsi, comme l'explique une des habitantes, le projet ambitionnait, lors de sa création, de s'ouvrir à des ménages moins dotés en capital culturel ou économique. Pourtant la réalité économique et urbanistique a contredit ces velléités : « Comment monter un habitat groupé qui ne soit pas un truc de bobos hyper cher à Bruxelles ? [...] Dans le groupe de départ, il y avait énormément de femmes seules avec enfants, mais qui avaient des budgets réduits. Nous avons mené des discussions avec la commune parce qu'ils ne voulaient pas de logement de moins de 90m². Du coup, ça faisait un prix au logement assez important, ce qui était inaccessible pour les femmes seules avec enfants. Or, on voyait bien que, pour elles, ça répondait à un vrai besoin en termes de gestion des enfants, etc. » (Nadine). Les pistes ouvertes par ces classes moyennes développant des stratégies de solidarité au sein d'un entre-soi bienveillant, devraient être analysée par l'action publique pour permettre aux parents plus vulnérables (familles monoparentales, allocataires sociaux, etc.) de bénéficier, eux-aussi, des bienfaits de cette « parentalité élargie ».

BIBLIOGRAPHIE

- Benería L., Sen G., 1982. Class and Gender Inequalities and Women's Role in Economic Development: Theoretical and Practical Implications. *Feminist Studies*, vol. 8, n° 1, p. 157-176.
- Blanchard S., 2014. Intersectionnalité, migrations et travail domestique : lectures croisées en France et aux États-Unis. *EchoGéo* [En ligne], n° 30. URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/14073> - DOI: <https://doi.org/10.4000/echogeo.14073>
- Bonvalet C., 1997. Sociologie de la famille, sociologie du logement : un lien à redéfinir. *Sociétés contemporaines*, vol. 25, n° 1, p. 25-44.
- Bowlby S., Gregory S., McKie L., 1997. "Doing home": Patriarchy, caring, and space. *Women's Studies International Forum*, vol. 20, n° 3, p. 343-350.
- Cicchelli V., 2001, La construction du rôle maternel à l'arrivée du premier enfant - Travail, égalité du couple et transformations de soi. *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 63, p. 33-45.
- Delphy C., 2001. *L'ennemi principal : Penser le genre*. Paris, Syllepse, 366 p.
- Durkheim E., 1921. La famille conjugale. *Revue Philosophique de la France et de l'Etranger*, vol. 91, p. 1-14.
- Federici S., 1975. *Wages Against Housework*. Bristol, Falling Wall Press and the Power of Women Collective, 9 p.

- Haicault M., 1984. La gestion ordinaire de la vie en deux. *Sociologie du travail*, vol. 26, n° 3, p. 268-277.
- Hayden D., 1981. *The Grand Domestic Revolution: A History of Feminist Designs for American Homes, Neighborhoods, and Cities*. Cambridge, MIT Press, 384 p.
- Herla R., 2018. Apports féministes à la critique du travail. *Collectif contre les violences familiales et l'exclusion* [En ligne]. URL: <https://www.cvfe.be/images/blog/analyses-etudes/2018/Dossier-travail.pdf>
- Horelli L., Vepsä K., 1994. In Search of Supportive Structures for Everyday Life. In Altman I., Churchman A., *Women and the Environment*. New York: Plenum Press, p. 201-226.
- Jarvis H., 2011. Saving space, sharing time: integrated infrastructures of daily life in cohousing. *Environment and Planning A*, vol. 43, n° 3, p. 560-577.
- Kaufmann J.-C., 2005. *Casseroles, amours et crises. Ce que cuisiner veut dire*. Paris, Armand Colin, 346 p.
- Lapeyre N., Le Feuvre N., 2004. Concilier l'inconciliable ? Le rapport des femmes à la notion de « conciliation travail-famille » dans les professions libérales en France. *Nouvelles Questions Féministes*, vol 23, n° 3, p. 42-58.
- Lareau A., 2003. *Unequal Childhoods: Class, Race and Family Life*. Los Angeles, University of California Press, 480 p.
- Lenel E., Demont F., Schaut C., 2020. Les expériences contemporaines de co-habitat en Région de Bruxelles-Capitale. *Brussels Studies* [En ligne], n° 142. URL: <http://journals.openedition.org/brussels/4207> - DOI: <https://doi.org/10.4000/brussels.4207>
- Logoz C., 2018. « L'éternel potage » qu'on nous ressert à chaque fois. Représentation et négociation des normes d'entraide familiale dans la pensée féministe d'Iris von Roten. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 37, n° 1, p. 68-85.
- Mencarini L., Sironi M., 2012. Happiness, Housework and Gender Inequality in Europe. *European Sociological Review*, vol. 28, n° 2, p. 203-219.
- Moser C., 1989. Gender planning in the third world: Meeting practical and strategic gender needs. *World Development, Elsevier*, vol. 17, p. 1799-1825.
- Pugh C., 1990. A new approach to housing theory: Sex, gender and the domestic economy. *Housing Studies*, vol. 5, n° 2, p. 112-129.
- Rosenberg S., 1980. Vivre dans son quartier... quand même. *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 9, p. 55-75.
- Seery A., 2014. Famille et travail: constats et propositions des jeunes féministes au Québec. *Enfances, Familles, Générations* [En ligne]. n° 21, p. 216-236. URL: <https://id.erudit.org/iderudit/1025967ar> - DOI: <https://doi.org/10.7202/1025967ar>
- Vestbro D.U., Horelli L., 2012. Design for gender equality. The history of cohousing ideas and realities. *Built Environment*, vol. 38, n° 3, p. 315-335.
- Weber F., 2013. *Penser la parenté aujourd'hui : la force du quotidien*. Paris, Éditions Rue d'Ulm, 246 p.

NOTES

1. Même si certaines auteures ont montré que les solidarités à l'échelle de la famille élargie n'avaient pas disparu et qu'elles ont un impact considérable sur les parcours résidentiels (Bonvalet, 1997).
2. Le terme « racisée » a été développé par Kimberlé Crenshaw (Blanchard, 2014). Il fait référence aux théories féministes intersectionnelles qui tiennent compte de l'imbrication des rapports de domination entre le genre, la race et la classe. Parmi les pionnières de la pensée intersectionnelle, on peut citer Stuart Hall, Angela Davis ou Elsa Dorlin.
3. Dans un souci de respect de leurs vies privées, tous les noms des habitants ont été modifiés.
4. La non-mixité prend son origine dans la lutte des Afro-Américaines contre l'oppression blanche. Elle consiste à se retrouver entre personnes victimes de systèmes de domination de même ordre, dans le but de libérer la parole dans un contexte sûr et bienveillant.
5. Projets de logement répertoriés sous le nom d'habitat groupé, <https://www.habitat-groupe.be/liste-habitats-alternatifs/>
6. L'inventaire a été réalisé en 2018, <https://www.samenuizen.be/samenuizen-cijfers>
7. À ce stade, aucun entretien avec les enfants des projets n'a été réalisé.

RÉSUMÉS

Au travers d'une recherche qualitative sur deux projets de cohabitat en Région bruxelloise, cet article interroge les modalités d'une reconfiguration possible de la parentalité. Dans la lignée des études féministes, la parentalité est lue à travers la conciliation des rôles productif, reproductif et social/communautaire, et le logement est compris comme un espace de travail lié au soin des enfants. Dans le cohabitat, différentes stratégies sont déployées pour concilier les rôles parentaux, telles que la mutualisation, l'externalisation, la répartition et la valorisation des tâches liées au soin des enfants. Ces stratégies, développées à travers la coprésence des habitant·es, l'appropriation et la cogestion des espaces et des services communs, semblent produire une figure nouvelle de parentalité, « élargie ».

Through a qualitative research on two cohousing projects in the Brussels Region, this paper investigates the conditions of parenthood reconfigurations. In line with feminist studies, parenthood is assessed through the lens of conciliating productive, reproductive and social/community roles, and housing is hence understood as a workspace related to childcare. Several strategies are developed in cohousing project to address this conciliation of parental roles, such as mutualisation, externalisation, distribution and valorisation of chores related to childcare. These strategies, developed through the co-presence of the inhabitants, the appropriation and co-management of shared spaces and services, seem to produce a new figure of an "extended" parenthood.

INDEX

Mots-clés : parentalité, cohabitat, conciliation, mutualisation, parentalité élargie

Keywords : parenthood, cohousing, conciliation, mutualisation, extended parenthood

AUTEURS

CHLOÉ SALEMBIER

Chloé Salembier, chloe.salembier@uclouvain.be, Faculté d'architecture, d'ingénierie

architecturale, d'urbanisme (LOCI), Université Catholique de Louvain. Elle a récemment publié :

- Rosa E., Salembier C., Ledent G. et al., 2020. The Right(s) to the Brussels city-centre and urban

project. Moving Margins? / Le(s) droit(s) au centre-ville de Bruxelles et le projet urbain.

Déplacement des marges ? In BSI-Brussels Centre Observatory (BSI-BCO), Towards the

Metropolitan City Centre of Brussels. Bruxelles, Editions de l'ULB et VUBPRESS, p. 81-111. URL:

[https://www.academia.edu/](https://www.academia.edu/44504009/3_RIGHT_S_TO_BRUSSELSS_CITY_CENTRE_AND_THE_URBAN_PROJECT_WHAT_POSSIBILITIES_EXIST_FOR_FUTURE_TRANSFORMATION)

[44504009/3_RIGHT_S_TO_BRUSSELSS_CITY_CENTRE_AND_THE_URBAN_PROJECT_WHAT_POSSIBILITIES_EXIST_FOR_FUTURE_TRANSFORMATION](https://www.academia.edu/44504009/3_RIGHT_S_TO_BRUSSELSS_CITY_CENTRE_AND_THE_URBAN_PROJECT_WHAT_POSSIBILITIES_EXIST_FOR_FUTURE_TRANSFORMATION)

- Ledent G., Salembier C., 2021. Co-Housing to Ease and Share Household Chores? Spatial Visibility

and Collective Deliberation as Levers for Gender Equality. Buildings [En ligne], vol. 11, n° 5,

p. 189. URL: <https://www.mdpi.com/2075-5309/11/5/189>

- Salembier C., 2018. De la petite maison dans la prairie aux marchands de sommeil: 40 récits de

femmes pour analyser les ruptures, besoins et modes de débrouille face à l'inégalité de l'accès au

logement. Chroniques féministes, vol. 122, p. 5-8. URL: [https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/](https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:220310)

[object/boreal:220310](https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:220310)

GÉRALD LEDENT

Gérald Ledent, gerald.ledent@uclouvain.be, Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale,

d'urbanisme (LOCI), Université Catholique de Louvain. Il a récemment publié :

- Ledent G., Salembier C. Vanneste D., 2019. Sustainable Dwelling. Between Spatial Polyvalence

and Residents' empowerment. Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 204 p.

- Ledent G., 2019. From Ideal Proposals to Serial Developments. Victor Bourgeois's Schemes in the Light of Post-War Developments in Brussels. Urban Planning [En ligne], vol. 4, n° 3, p. 196-211.

URL: <https://www.cogitatiopress.com/urbanplanning/article/view/2115/2115> - DOI: [http://](http://dx.doi.org/10.17645/up.v4i3.2115)

dx.doi.org/10.17645/up.v4i3.2115

- Ledent G., Komossa S., 2019. Referential Types as Clues for Housing Design. *Urban Morphology*,

vol. 23, n° 2.